

ORDO D'ASSEMBLÉE

Séance extraordinaire du 5 décembre 2024

- 1. Règlement 633-2024 – Règlement déterminant le droit de préemption de la Municipalité de Saint-Paul, le territoire visé et les conditions d'application – Avis de motion, présentation et dépôt;**
- 2. Négociation pour l'acquisition du 810, chemin Saint-Jean;**
- 3. Période de questions.**